

**Université de Fribourg
Département d'Anglais****Plan d'études BA en Langue et littérature anglaise
Domaine I, 120 ECTS****I. REMARQUES GÉNÉRALES**

Ce plan d'études doit être lu en complément du Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du Bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Ce programme d'études porte sur les grands domaines de la littérature anglaise et américaine, sur la linguistique anglaise et sur l'évolution de la langue au fil du temps, de Beowulf à nos jours. L'expression écrite fait l'objet d'une attention particulière et le cursus favorise une approche interdisciplinaire.

Beaucoup de nos diplômé-es trouvent un emploi dans l'enseignement en Suisse. Après vos études (y compris le Master), vous pourrez opter pour un programme de formation à l'enseignement, reconnu à l'échelle nationale, dispensé en français ou en allemand à Fribourg. Les autres débouchés comprennent, entre autres, le journalisme, l'édition, les organisations non-gouvernementales, ou les administrations cantonales et fédérales.

Le programme de Bachelor en Langue et littérature anglaises (Domaine I) est structuré en modules et comprend les deux champs d'étude suivants :

- 1) English Linguistics/Philology (= linguistique anglaise/philologie anglaise)
- 2) English/American Literature (= littérature anglaise/littérature américaine)

Afin d'obtenir les 120 crédits ECTS requis, les étudiant-e-s qui choisissent l'Anglais comme branche principale (domaine I) devront achever avec succès les modules suivants : trois modules en Linguistique/Philologie, trois modules en Littérature, un module en *Language Proficiency*, un module *Capstone Experience* et un module *Soft Skills*.

L'inscription au programme d'études peut se faire au semestre d'automne ou au semestre de printemps. La langue d'enseignement est l'anglais. Un niveau de compétence en anglais équivalent à un niveau C1 est fortement conseillé pour débiter un programme d'études au Département d'Anglais. Un test d'aptitude est administré par le Centre de Langues de l'Université au début du semestre.

Les étudiant-e-s de langue maternelle anglaise (ou qui ont des compétences équivalentes en anglais) peuvent être exempté-e-s de certains ou de toutes les unités d'enseignement du module *Language Proficiency*. Dans ce cas, ils-elles devront obtenir un nombre correspondant de crédits ECTS en validant d'autres enseignements en Littérature Anglaise/Américaine, Linguistique ou Philologie. Il appartient au/à la Président(e) du Département de statuer sur cette exemption.

Il est fortement recommandé à tous les étudiant-e-s BA d'effectuer un séjour linguistique d'une durée de plusieurs mois dans un pays anglophone.

II. STRUCTURE DES ÉTUDES

Module 1 : Fondements de la discipline : Linguistique et Philologie
Foundations of the Discipline : Linguistics and Philology

Les étudiant-e-s doivent suivre un cours en Linguistique et un cours en Philologie. Ils doivent, en outre, choisir un proséminaire dans le module 1, soit en Linguistique, soit en Philologie : ces enseignements fournissent aux étudiant-e-s une histoire de la langue anglaise et leur donnent les concepts de base qui sont utilisés dans l'étude scientifique de la langue anglaise.

Module 1 (Ling/Phil)

L LING: 3 ECTS

L PHIL: 3 ECTS

PS: 3 ECTS

Module Exam: 6 ECTS

Total : 15 ECTS

Module 2 : Fondements de la discipline : Littérature anglaise et américaine
Foundations of the Discipline : English and American Literature

Ce module pose les fondements de l'étude de la littérature anglaise. Il consiste en un cours donné sur deux semestres qui offre un panorama de la littérature anglaise ou américaine, des débuts de la période moderne à nos jours, et un proséminaire donnant un panorama des principaux concepts critiques et théoriques utilisés dans l'analyse de textes poétiques, narratifs et théâtraux.

Dans le Module 2, les étudiant-e-s acquièrent des connaissances solides sur les périodes historiques de la littérature anglaise et/ou américaine. Les travaux pratiques effectués dans le proséminaire les familiarisent avec les méthodes académiques fondamentales d'étude de textes.

Module 2 (Eng/Am Lit)

L: 3 ECTS

L: 3 ECTS

PS: 3 ECTS

Module Exam: 6 ECTS

Total: 15 ECTS

Module 3 : Compétences langagières
Language Proficiency

Le module *Language Proficiency* confère aux étudiant-e-s des bases solides dans l'emploi de l'anglais en contexte académique. Le module comprend quatre cours : deux cours dévolus à la rédaction académique (*Writing for Academic Purposes, WAP*) et deux cours de compétences langagières en anglais (*Proficiency English, PE*). Les cours sont donnés au Centre de Langues.

Les cours de WAP1 et 2, ainsi que de PE 1 et 2 sont consécutifs. Les étudiant-e-s doivent avoir validé WAP 1 pour accéder à WAP 2 et avoir validé PE 1 pour accéder à PE 2.

Dans le Module 3, les étudiant-e-s acquerront les compétences communicatives orales, ainsi que les compétences rédactionnelles académiques à même de leur permettre de réaliser des travaux convaincants et bien argumentés dans leur formation de BA.

Module 3

Writing for Academic Purposes : 6 + 6 ECTS

Proficiency English : 3 + 3 ECTS

Total : 18 ECTS

Module 4 : Linguistique/Philologie : Théorie et textes

Linguistics/Philology : Theory and Texts

Les étudiant-e-s suivent un cours en Linguistique et un cours en Philologie. Les étudiant-e-s ayant choisi un proséminaire en Linguistique dans le Module 1 doivent suivre un proséminaire en Philologie. Les étudiant-e-s ayant choisi un proséminaire en Philologie dans le Module 1 doivent suivre un proséminaire en Linguistique. Dans ce module, les étudiant-e-s apprennent à utiliser des notions théoriques afin d'analyser leurs propres données et textes. La participation au proséminaire de ce module est réservée aux étudiant-e-s BA ayant réussi l'examen de fin de première Année.

Module 4 (Ling/Phil)

L LING: 3 ECTS

L PHIL : 3 ECTS

PS : 3 ECTS de participation + 3 ECTS pour le travail écrit

Total : 12 ECTS

Module 5 : Littérature : Culture et identité

Literature : Culture and Identity

Dans ce module les étudiant-e-s sont formés à l'approche des ouvrages-clés de la littérature anglaise et américaine et se familiarisent avec la lecture critique de textes. L'accent est mis sur des thématiques liées à la culture et à l'identité, telles qu'elles sont reflétées dans les textes et contextes historiques des œuvres discutées en cours. Le module est constitué de deux cours et d'un proséminaire. La participation au proséminaire de ce module est réservée aux étudiant-e-s BA ayant réussi l'examen de fin de première Année.

Module 5 (Eng/Am Lit)

L : 3 ECTS

L : 3 ECTS

PS : 3 ECTS de participation + 3 ECTS pour le travail écrit

Total : 12 ECTS

Module 6 : Linguistique/Philologie : Recherche avancée et Rédaction

Linguistics/Philology : Advanced Research and Writing

Dans ce module, les étudiant-e-s se familiarisent avec les approches critiques et comparatives des travaux de recherche académique que l'on utilise pour approcher un large éventail de sources textuelles. Les enseignements dispensés dans ce module sont réservés aux étudiant-e-s BA ayant réussi l'examen de fin de première Année. Dans les deux proséminaires du module, les étudiant-e-s apprennent à entreprendre une recherche indépendante et à évaluer des textes ou données, tout en présentant leur contribution sous forme de travaux écrits.

Module 6 (Ling/Phil)

PS LING : 3 ECTS de participation + 3 ECTS pour le travail écrit

PS PHIL : 3 ECTS de participation + 3 ECTS pour le travail écrit

Total : 12 ECTS

Module 7 : Littérature : Recherche avancée et Rédaction
Literature : Advanced Research and Writing

Ce module a pour objectif de former les étudiant-e-s à la recherche avancée et à la rédaction de travaux autour d'un large éventail de sujets d'études littéraires. Il est réservé aux étudiant-e-s ayant réussi l'examen de fin de première Année. Dans les deux proséminaires qui constituent ce module, les étudiant-e-s apprennent à entreprendre des recherches indépendantes et à évaluer des textes, en présentant leur contribution dans des travaux écrits de recherche.

Module 7 (Am/Eng. Lit)

PS : 3 ECTS de participation + 3 ECTS pour le travail écrit

PS : 3 ECTS de participation + 3 ECTS pour le travail écrit

Total : 12 ECTS

Module 8 : *Capstone experience*

Ce module comprend trois variantes **mutuellement exclusives**. Les étudiant-e-s peuvent choisir soit 1) de rédiger un mémoire de BA, soit 2) de passer un examen oral, soit 3) d'entreprendre la réalisation d'un projet individuel qui peut combiner des lectures cibles, des cours supplémentaires et une performance ou de la collecte de données empiriques (cette dernière option est réservée à la Linguistique et à la Philologie uniquement). Les étudiant-e-s doivent consulter un-e directeur-trice potentiel-le et obtenir son accord avant de s'inscrire à l'une de ces variantes. La participation de l'étudiant-e au *Thesis Workshop*, organisé par le département chaque semestre, est obligatoire.

Le résultat principal de ce module, en termes pédagogiques, dépend des choix de l'étudiant-e, en consultation avec son-sa directeur-trice, quant au format de la *Capstone experience*. Une fois la décision prise, les étudiant-e-s travailleront de manière largement indépendante dans la préparation d'un examen oral complet ou d'un mémoire de BA, ou dans la réalisation d'un travail académique spécifique convenu d'entente avec le directeur-trice. De manière générale, la *Capstone experience* développe la capacité de l'étudiant-e à construire un appareil critique de référence, à évaluer et se positionner vis-à-vis de la littérature secondaire, et à développer et argumenter des idées originales.

Module 8

BA-Thesis or

Comprehensive oral exam or

Applied project

Total : 12 ECTS

Module 9 : *Soft skills*

Les étudiant-e-s de BA en Anglais (domaine I) doivent obtenir 12 crédits ECTS dans des enseignements complémentaires pendant les deux premières années de leurs études. Les enseignements choisis peuvent compter comme CTC ou Soft Skills pour autant qu'ils ne fassent pas partie du programme des enseignements obligatoires dans les Domaines I ou II choisis par l'étudiant-e.

Total : 12 ECTS

III. ÉVALUATION ET NOTES

Toutes les unités d'enseignement évaluées sont notées sur une échelle allant de 1 à 6, 4 étant la note minimale requise pour valider l'unité d'enseignement. L'étudiant-e qui échoue dans la validation d'une unité d'enseignement bénéficie d'une autre tentative de validation pour la même unité d'enseignement. L'étudiant-e qui échoue à sa 2^{ème} tentative (en l'espace de 4 sessions d'examens au maximum) est en situation d'échec définitif et ne peut plus poursuivre ses études dans un programme de Bachelor en Anglais. Cette règle ne s'applique pas aux unités d'enseignement du module 9 (*Soft skills*).

La note finale du programme correspond à la moyenne des moyennes de modules, la note pour chaque module étant la moyenne des notes obtenues dans le module.

Après une première tentative à un examen de module ou d'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit aller au terme de la procédure d'évaluation pour ce même module ou unité d'enseignement, conduisant ainsi à une réussite ou à un échec pour ce module ou cette unité d'enseignement.

Modules 1 et 2 :

Chaque module est validé par un examen de module. Celui-ci est déterminé par les enseignant-e-s du module. Une présence régulière dans les trois cours est obligatoire, de même qu'une participation active dans le proséminaire. Plus de 2 absences injustifiées dans un cours entraînent la disqualification de l'étudiant-e qui ne pourra pas obtenir ses crédits. Un module n'est validé que si toutes les unités qu'il comprend sont achevées avec succès.

Module 3 :

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées individuellement. Les modalités d'évaluation dépendent des règlements en vigueur au Centre de langues, responsable de ces unités d'enseignement. Pour satisfaire aux exigences du module, les étudiant-e-s doivent réussir chacune des unités d'enseignement.

Modules 4, 5, 6 et 7 :

L'évaluation des proséminaires se fait sur la base d'une participation active en classe ainsi que sur la base d'un travail écrit. Dans le proséminaire, 3 crédits ECTS sont octroyés pour une participation active et 3 crédits ECTS sont attribués à la réalisation d'un travail jugé satisfaisant.

L'évaluation des cours se fait sur la base d'une présence régulière de l'étudiant-e. Plus de 2 absences injustifiées dans un cours entraînent la disqualification de l'étudiant-e qui ne pourra pas obtenir ses crédits. Un module n'est validé que si toutes les unités d'enseignement qu'il comprend sont achevées avec succès. Les critères d'évaluation sont établis par l'enseignant-e du cours.

Module 8 :

Les étudiant-e-s doivent consulter leur directeur-trice au sujet des options d'évaluation disponibles, à savoir le mémoire de BA, un examen oral complet ou (en Linguistique/Philologie) un travail académique spécifique. Selon les capacités de l'étudiant-e et son orientation académique future, le-la directeur-trice orientera les étudiant-e-s vers des options qu'il-elle leur recommandera individuellement. Les étudiant-e-s qui choisissent de suivre le Module 8 en Littérature doivent avoir rempli avec succès toutes les autres exigences en Littérature, et les étudiant-e-s qui choisissent de suivre le Module 8 en Linguistique/Philologie doivent avoir rempli avec succès toutes les autres exigences en Linguistique/Philologie.

Module 9 :

Toutes les unités d'enseignement *Soft skills* (CTC) sont évaluées individuellement. Les modalités d'évaluation dépendent des règlements en vigueur dans le département responsable de l'enseignement de ces unités d'enseignement.

Examen de fin de première Année

A la fin de leur première année les étudiant-e-s doivent prouver qu'ils-elles sont capables de continuer leurs études en Anglais. Pour cela, ils-elles doivent obligatoirement valider leurs modules 1 et 2. La validation de ces deux modules équivaut à une réussite de l'Examen de fin de première Année. Les étudiant-e-s doivent avoir réussi leur Examen de fin de première Année au plus tard avant le début du cinquième semestre d'études en Anglais.

Les étudiant-e-s qui n'ont pas réussi l'Examen de fin de première Année dans son entier ne sont pas autorisés à suivre des enseignements dispensés dans les modules 4, 5, 6, 7 et 8.

English Majors / Domaine I (BA-LET)

Linguistics/Philology			English/American Literature			Total		
Year One, Modules 1 & 2: 30 ECTS = "First Year Exam"								
			ECTS				ECTS	
Module 1: Foundations				Module 2: Foundations				
L: Linguistics			3	L: Survey I Eng/Am Lit.			3	
L: Philology			3	L: Survey II Eng/Am Lit.			3	
PS: Linguistics or Philology			3	PS: Intro to Literary Studies			3	
Module exam			6	15	Module Exam			6
						30		
Years One and Two, Module 3, Language Proficiency								
Writing for Academic Purposes			6	Writing for Academic Purposes			6	
Proficiency English			3	Proficiency English			3	
						18		
						48		
Years Two and Three, Modules 4 & 5								
Module 4: Theory and Texts				Module 5: Culture & Identity				
L: Linguistics			3	L: English/American Lit.			3	
L: Philology			3	L: English/American Lit.			3	
PS: Philology or Linguistics			3+3	12	PS: English/American Lit.			3+3
						12		
						72		
Years Two and Three, Modules 6 & 7								
Module 6: Advanced Research and Writing				Module 7: Advanced Research and Writing				
PS: Linguistics			3+3	PS: English/American Lit.			3+3	
PS: Philology			3+3	12	PS: English/American Lit.			3+3
						12		
						96		
Module 8: Capstone Experience								
Choose one of the three options								
Applied project (Ling and Phil only)		BA Thesis		Comprehensive Oral Exam			12	
						108		
Module 9: Soft Skills								
Any, not from student's major or minor subject						12		
						120		